Renforcer la francophonie, c’est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

II s’agit d’une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l’utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

II y a aujourd’hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et Ia France.

C’est dans le cadre de Ia Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L’Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d’innovation du monde.

La France se doit donc d’impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l’uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de I ‘artisanat et du bâtiment qui ont besoin d’une main d’œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l’édition scolaire et particulièrement Ia publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s‘implanter

en Afrique ou la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de Ia coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

II faut y remédier dans les plus brefs délais avec Ia création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

II ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroitre les échanges et la stabilité.
  (Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA…)
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
  au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec I 'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones pour lutter contre le chômage et la pauvreté
- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer

les capacités de l’état de droit

La francophonie n’est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l’équilibre du monde.